



La feuille est consultable sur le site Internet une semaine avant sa distribution par la Poste

Agenda

Prochaine parution : 4 septembre
Date dépôt des articles le 10 août



11 juillet Réunion publique - retour aménagement du bourg Mairie
31 juillet Conseil municipal Mairie
28 août Conseil municipal Mairie
8 septembre Forum des associations Salle Glenmor
9 septembre Comice Agricole du Canton Espace Galatée Guichen
17 septembre Marché des producteurs Place de l'église
Les Assois'Fées : programme sur le site <http://lesassoisfees.com> (et le site de la mairie)

P.L.U : IMPORTANT, de nouvelles règles de constructibilité s'appliqueront suite à la révision en cours

La Commune, par délibération en date du 27 septembre 2016, a lancé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme, avec un objectif d'approbation par le conseil municipal fin 2018 – début 2019.

Les nouvelles réglementations qui vont s'imposer à nous pour le nouveau PLU, en cours d'élaboration, vont nous conduire à revoir le zonage du droit du sol, sur l'ensemble de la commune, avec un objectif de concentration et densification urbaine, ce qui peut avoir pour effet de **déclasser des terrains aujourd'hui constructibles**.

Dans le respect de l'intérêt général, je souhaite vous rappeler cette éventualité afin que vous puissiez engager, très rapidement, les réflexions et les démarches concernant le devenir de votre bien.

Une exposition publique relative au Plan Local d'Urbanisme est visible à l'accueil de la mairie. Un registre de concertation est à votre disposition si vous souhaitez y inscrire vos remarques.

Marché des producteurs

Après le succès de 2016, « Les Comptoirs Payans » organisent, en partenariat avec la municipalité et les associations et commerces de la commune, un marché de producteurs **le 17 septembre prochain de 10h à 17h30** sur la place de l'église.

Les producteurs locaux vous proposent leurs produits issus de l'agriculture raisonnée. C'est un rendez-vous festif et convivial qui permettra une dégustation des produits sur place : du miel (et ses dérivés), des escargots pour tous les goûts, du porc, du bœuf, mais aussi des légumes de saison, des huiles, des farines pour toutes vos préparations vous seront entre autres proposés.

Congés boulangerie

Nous serons en vacances du **mercredi 12 juillet inclus au mercredi 2 août inclus**. Le dépôt de Ouest-France se fera au bar des Assois'Fées. Merci de votre compréhension. A bientôt.

La Restauration Scolaire Municipale

Comme déjà annoncé, nous confirmons à l'ensemble des familles utilisant ce service, que celui-ci sera bien opérationnel pour la rentrée de septembre 2017 dans les locaux actuels et ceci jusqu'aux vacances de la Toussaint. Comme vous avez pu le remarquer, les travaux de terrassement ont débuté, et, compte tenu du mode constructif retenu, la livraison de ce bâtiment est prévue pour fin septembre 2017. Le mois d'octobre permettra au personnel communal d'aménager et de se familiariser avec ce nouvel outil.

Un courrier a été envoyé à l'ensemble des familles utilisatrices le 22 juin : nous vous renvoyons au prochain bulletin municipal, où vous y trouverez une copie du courrier et un article sur la restauration.

Nous remercions l'association de restauration et son personnel, pour le service rendu aux familles durant ces nombreuses années, la commune s'inscrivant pleinement aujourd'hui dans la continuité du service public de qualité.

Plan canicule

Dans le cadre du plan de prévention de la canicule, la mairie tient un registre afin de recenser les personnes vulnérables susceptibles de souffrir des fortes chaleurs. Si vous êtes une personne âgée, handicapée, isolée, pensez à vous inscrire sur ce registre en appelant la mairie. Ainsi, en étant identifié(e), vous serez mieux informé(e) et pourrez bénéficier d'une attention particulière en cas de canicule.

Ouverture espace jeunes cet été

Il sera proposé du **10 juillet à 8h au 13 juillet à 18h** un mini camp. Destination Cap Fréhel, pour profiter des belles plages. Les jeunes de 9 à 17 ans peuvent s'y inscrire. Inscription possible dès maintenant, places limitées.

Du 17 juillet au 28 juillet et du 28 août au 31 août, il sera proposé des animations, des activités diverses ainsi que des sorties ou encore des participations à divers événements. Ouvert régulièrement de 14h à 18h, ponctuellement en soirée et en journée en fonction de la programmation.

Mairie

Permanence adjoints

de 9h30 à 12h les jours suivants :
2 septembre : Danièle MEREL
ou sur rendez-vous

Aménagement du bourg

Retour de la réunion publique

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, les habitants, les commerçants et les associations étaient invités à une réunion publique qui a eu lieu le mardi 14 mars pour proposer des idées.

Suite à cette rencontre, très riche en échanges, une nouvelle réunion est prévue le **mardi 11 juillet à 18h30** à la mairie pour restituer et apporter des réponses aux diverses propositions émises et définir des priorités pour engager certaines de ces actions.

Merci beaucoup aux participants de la première rencontre et nous vous attendons nombreux pour qui veut participer et apporter sa contribution pour l'embellissement de notre cadre de vie.

Forum des associations

Le forum aura lieu le **vendredi 8 septembre 2017 à la salle Glenmor de 17h à 20h**.

Les associations communales et intercommunales tiendront leur stand afin de vous présenter leurs activités. Venez nombreux.

Dossier scolaire

Vous avez reçu par courrier en date du 22 juin un dossier d'inscription pour les services de restauration, garderie...

Afin de nous permettre de préparer dans de bonnes conditions cette rentrée, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce dossier **pour le 14/08/2017**.

Horaires

Mairie

Lundi : 14h à 17h - Mardi : 9h30 à 12h
Mercredi : 9h30 à 12h - Jeudi : 9h30 à 12h
Vendredi : 9h30 à 12h

Fermée les Samedis en juillet et août
Bibliothèque

Mercredi : 10h30 à 12h et 15h à 17h
Samedi : 10h30 à 12h

Fermée le samedi 15 juillet
Fermée du 10 au 19 août inclus

Déchetterie

Lundi et mercredi : 14h-18h
Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Bibliothèque

Lire c'est grandir !

Tout au long de l'année scolaire 2016-2017, votre enfant est venu à la bibliothèque avec sa classe. Il a pris l'habitude d'y emprunter un livre par mois. Lire un livre, c'est s'entraîner à la lecture, développer son sens critique, porter un jugement, ouvrir son esprit devant le savoir et le non savoir, susciter la créativité et l'imaginaire.

Pour une remise en route à la lecture avant la rentrée scolaire, nous vous invitons à venir à la bibliothèque avec votre enfant pour continuer ce qu'il avait commencé : la découverte et le plaisir de lire. « Plus on lit, plus il devient facile de lire et plus on lit pour le plaisir ! »

Tarif des inscriptions : 12 € famille ou 6 € individuel (valable 1 an, à compter du jour d'inscription)

Prêts de 10 documents (livres, CD et revues) et de 4 DVD par famille.

Pour l'été, faites un plein de livres ! Partez l'esprit tranquille, nous pouvons prolonger votre plein de livres comme vous le souhaitez : 4, 5, 6 ou 7 semaines, il suffit de nous le préciser lors du prêt.

Horaires ouverture juillet août

Mercredi : 10h30-12h et 15h-17h

Samedi : 10h30-12h

Attention, la bibliothèque sera en vacances :

- le samedi 15 juillet

- du jeudi 10 août au samedi 19 août inclus.

Bonnes vacances et bonnes lectures

Bruit

Mieux vivre ensemble

L'arrêté municipal du 29 novembre 2004 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h

Certains Senonnais semblent encore ignorer cet arrêté au vu des nombreuses plaintes qui nous sont remontées. **Aussi, nous vous rappelons que ces règles s'appliquent à tous les habitants de la commune.** Nous comptons sur vous pour respecter cet arrêté, pour le bien de tous.

Centenaire de la guerre 1914/1918

Pour le mois de juin 1917, aucun sennonnais n'est tombé au champ d'honneur. Dans le front des Flandres, les Britanniques passent à l'offensive après avoir fait détonner 22 mines enterrées sous les lignes allemandes. Des charges d'un total de 455 tonnes d'explosifs : les rares vidéos de l'époque montrent la puissance dévastatrice des explosions en formant des collines de terre projetée suivies de trous de plusieurs mètres de profondeur et de près de 150 mètres de diamètre. Le bruit des détonations sera entendu jusqu'à Londres.

GUILLEME Joseph, né le 20 février 1876 au Vieux Marché à Plouaret dans les Côtes du Nord, de Jean Marie et HUET Joséphine, domicilié à Saint-Senoux où il est présent avant son incorporation, il décède le 13 juillet 1917 à l'ambulance 8/6 SP180 suite à une blessure à l'abdomen reçue la veille. Il recevra la citation suivante en 1921 : « *Très bon soldat dévoué et consciencieux, a été grièvement blessé à son poste de combat de Mont-Haut* ». Il recevra, comme beaucoup, la croix de guerre, étoile de bronze. Il sera le dernier mort aux combats de 1917.

Sporting Club



Afin d'améliorer ses équipes seniors (D2/D5), le club du SC SAINT SENOUX est à la recherche de joueurs, dirigeants et d'arbitres.

L'objectif pour la saison 2017-2018 sera bien évidemment la montée des deux équipes.

Le Club a également comme projet de créer une équipe de vétérans (35 ans et plus), plusieurs joueurs sont déjà volontaires pour jouer la saison prochaine. Si vous souhaitez prendre du plaisir sur le terrain, quel que soit votre niveau, dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Si votre enfant a entre 5 et 15 ans et souhaite pratiquer le football en Club la saison prochaine, alors n'hésitez plus !

Renaud, notre éducateur diplômé se fera un plaisir de faire progresser votre enfant et de lui faire découvrir les différentes valeurs du football.

■ Informations auprès de Riolland Thibaud (06.18.19.03.48), secrétaire ou Ramare Renaud (06.62.42.50.64), éducateur sportif
Allez les Verts !!!

A.C.C.S.S.

Comme vous le savez sans doute, suite à une décision de la municipalité, l'A.C.C.S.S. arrêtera son activité de production de repas pour la restauration scolaire à la fin de l'année scolaire 2016-2017.

L'association tient à vous remercier pour la confiance que vous lui avez accordée tout au long de ces années.

Le Bureau de l'A.C.C.S.S.

Feux de forêt

Le public fréquentant les zones forestières doit être particulièrement vigilant et nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'allumer du feu, barbecue, foyer... à moins de 200 mètres des forêts, des broussailles ou des landes. Il est également interdit de brûler des déchets verts. Notre commune étant particulièrement sensible au risque incendie, nous vous indiquons que la circulation de tout véhicule à moteur est interdite dans les bois et forêts en dehors des routes goudronnées.

Par ailleurs, en raison de la sécheresse, chacun est également invité à faire preuve de civisme et à adopter une conduite éco-responsable pour éviter tout gaspillage d'eau : ne pas arroser les pelouses, préférer les douches aux bains, ne pas remplir les piscines gonflables, éviter le lavage des voitures à grandes eaux...

Permanences

Assistante sociale

Sur rendez-vous au CDAS de Guichen
Tél : 02 99 52 02 22

Architecte conseil

Laurent Manneheut. Mairie de Guichen sur RDV / Tél. 02 99 05 75 75. **Mardi 4 juillet (AM)**

Mission Locale

Sur rdv (02 99 57 00 09) tous les jours sauf le lundi après-midi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. RESO, 26 r. du Commandant Charcot à Guichen

ADMR

36 r. de la Gare - Bourg des Comptes.
Tél. 02 99 52 19 31

Point Accueil Emploi

Avec ou sans RDV : tél : 02 99 57 00 09
Point Accueil Emploi - Le Résou

26 r. du Commandant Charcot - Guichen
isabelle.lebourdais@vallonsdehautebretagne.fr
catherine.poussanoff@vallonsdehautebretagne.fr

Conciliateur de justice

Loic Boisroux, conciliateur de justice bénévole
Mairie de Guichen, sur RDV les 2e et 4e jeudis du mois, de 8h30 à 12h.

Conseillers départementaux

1er samedi du mois en mairie (10h30 à 12h) :
Mme Michèle MOTEL : Guichen
M. Roger MORAZIN : La Chapelle Bouexic

Services de garde

Médecin

En semaine le soir : tél au 15 qui indiquera le médecin de garde. Le week-end : avant 20h téléphoner à la maison médicale de Messac au 02.99.92.36.94 ; après 20h téléphoner au 15.

Pharmacies

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : tél 3237

8 et 9 juillet

Pierre - Baulon

13 et 14 juillet

Guinchart - Maure de Bretagne

15 et 16 juillet

Pierre - Baulon

22 et 23 juillet

Bourgeois-Michel - Guipry

29 et 30 juillet

Lemaire - Pipriac

5 et 6 août

Heraudeau-Gaulon - Maure de Bretagne

12 et 13 août

Renoux - Crevin

14 et 15 août

Adamini - Bain de Bretagne

19 et 20 août

Tchonlafi - Pléchatel

26 et 27 août

Guinchart - Maure de Bretagne

2 et 3 septembre

Ely-Lescop - Bain de Bretagne



Planning juillet-août

Mercredi 5	Club anniv.
Lundi 10	Palets à Baulon
Jedi 13	Randonnée
Mercredi 19	Club
Lundi 24	Palets à St Senoux
Jedi 27	Rando pique-nique
Août	Pas d'animation